

REMERCIEMENTS

*à Maître Didier Mouly,
maire de Narbonne*

*aux adjoints délégués au patrimoine,
à la culture et aux animations*

au personnel municipal

*aux propriétaires viticoles des
Coteaux de Narbonne, Quatourze et
Clape*

aux confréries participantes

AVEC LE SOUTIEN DE



CONSULAT DE SEPTIMANIE

Le Grand Maître

Georges Savarin de Marestan

et les consuls ont le plaisir de vous convier

à la célébration de la Véraison

et à la fête de St Just et St Pasteur

le samedi 6 août 2022

au Palais des Archevêques de Narbonne

PROGRAMME

8h30 : *Accueil des confréries
à l'Horreum 7, rue Rouget de l'Isle
(derrière la cathédrale)
Petit déjeuner*

9h30 : *Mise en tenue*

10h00 : *Bénédictin du Raisin Neuf
en la Cathédrale St. Just*

11h00 : *Défilé vers le Palais des Archevêques.
Arrivée du vin sur la gabarre avec les consuls
par le canal de la Robine. Passage aux Halles*

12h00 : *Cérémonie de la Véraison sur le
parois du Palais des Archevêques.
Intronisations*

13h15 : *Repas au château de Montplaisir,
route de Perpignan*

MENU

*Apéritif et mise en bouche,
tarte fine aux oignons façon pissaladière*

...

Mijoté de seiche à la rouille

...

Trou «véraisien»

...

*Blanquette de volaille à la crème, légumes ou
riz*

...

Assiette du berger et son mesclum

...

Omelette norvégienne

...

Petit brésilien

...

*Vins : rouge, rosé, blanc, muscat de St Jean de
Minervoais*

Traiteur : Maison Arqué, Ornaisons

BULLETIN DE RESERVATION

Afin de répondre aux attentes de chacun et faciliter l'organisation des festivités, nous vous prions de respecter le délai de réponse en vous inscrivant au plus tard le 1 août 2022

Participation : 33 € par personne

Règlement par chèque joint au présent bulletin établi à l'ordre du

CONSULAT DE SEPTIMANIE

A envoyer à l'adresse suivante :

Mme Michèle GRANIER

5, clos des Mimosas

11110 VINASSAN

Tél : 06 76 16 56 14

Email : cm.granier@gmail.com



M. Mme

De la confrérie

Téléphone

Nombre de confrères en tenue :

Nombre de repas à 33 € :

Montant TOTAL en euros :

Numéro du chèque :

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte